

## ALLOCATION DE 268.833 ACTIONS SUPPLEMENTAIRES

Valbonne, le 9 mai 2014 : TxCell (FR0010127662 – TXCL / éligible PEA-PME), société de biotechnologie qui développe des immunothérapies cellulaires personnalisées utilisant des cellules T régulatrices spécifiques d'antigène (Ag-Tregs) pour le traitement des maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques, annonce aujourd'hui que, dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a émis un nombre total de 268.833 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 5,58 euros par action, pour un montant d'environ 1,5 M€, intégralement souscrites par ses actionnaires de référence Auriga Partners, Seventure Partners et Innobio et correspondant au solde non utilisé du montant d'environ 1,7 M€ initialement affecté aux opérations de stabilisation<sup>1</sup>.

En conséquence, le nombre total d'actions TxCell offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 3.172.059 actions nouvelles portant ainsi la taille de l'offre à environ 17,7 M€.

### Situation de l'actionnariat postérieurement à l'introduction en bourse<sup>2</sup>

Actionnaires	Détenion avant l'Offre		Détenion après l'Offre	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Auriga Partners*	2.947.777	37,50%	3.897.354	33,43%
Seventure Partners*	1.551.418	19,74%	1.785.222	15,31%
Bpifrance Investissement	2.796.440	35,58%	3.534.472	30,31%
Bpifrance Participations	-	-	1.451.612	12,45%
Total concert Bpifrance	2.796.440	35,58%	4.986.084	42,76%
Innovation capital*	297.530	3,79%	297.530	2,55%
Ardian France*	218.731	2,78%	218.731	1,88%
Autres Actionnaires <sup>(1)</sup>	48.571	0,62%	53.028	0,45%
Public	-	-	421.816	3,62%
<b>Total</b>	<b>7.860.467</b>	<b>100,0%</b>	<b>11.659.765</b>	<b>100,0%</b>

<sup>(1)</sup> Soit Inserm Transfer, Antoine Beret et Michel Delaage.

\* Les sociétés de gestion sont indirectement actionnaires de la Société au travers des fonds qu'elles gèrent.

<sup>1</sup> Voir le communiqué diffusé par la société le 11 avril 2014.

<sup>2</sup> A la connaissance de la société et sans tenir compte des opérations de stabilisation qui feront l'objet d'un communiqué distinct.

**Mise à disposition du Prospectus** – Des exemplaires du prospectus visé par l’AMF le 28 mars 2014 sous le numéro 14-109, composé du document de base enregistré le 13 mars 2014 sous le numéro I.14-008 et d’une note d’opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société TxCell - Les Cardoulines, Allée de la Nertière, 06560 Valbonne - Sophia Antipolis - ainsi que sur les sites Internet de TxCell ([www.txcell.com](http://www.txcell.com)) et de l’AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Facteurs de risques** – TxCell attire l’attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré auprès de l’AMF et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l’offre » de la note d’opération.



## A PROPOS DE TXCELL

TxCell développe des immunothérapies cellulaires personnalisées innovantes pour le traitement des maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques et sévères présentant un besoin médical non satisfait, en utilisant sa plateforme technologique unique et propriétaire, ASTrIA, basée sur les propriétés des lymphocytes T régulateurs spécifiques d’antigène (Ag-Tregs) autologues. La société a finalisé une étude clinique de phase I/IIa avec son premier candidat médicament Ovasave®, pour le traitement des patients atteints de la maladie de Crohn et réfractaires aux traitements existants. Cette étude a montré une bonne tolérance et une efficacité clinique positive. La société prévoit de débiter un essai clinique de phase IIb dans la même population de patients. Cotée sur Euronext-Paris, TxCell, spin-off de l’Inserm (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) est basée dans le parc technologique de Sophia-Antipolis à Nice. La société compte 38 employés répartis entre son siège social et son site de production à Besançon. Pour plus d’informations : [www.txcell.com](http://www.txcell.com)

## CONTACTS

### TxCell

Raphaël Flipo  
Directeur Financier  
Tél: 04 97 218 300  
[contact@txcell.com](mailto:contact@txcell.com)

### NewCap

Communication financière  
Julien Perez / Pierre Laurent  
Tél: 01 44 71 94 94  
[txcell@newcap.fr](mailto:txcell@newcap.fr)



## AVERTISSEMENT

Le présent communiqué et les informations qu’il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d’achat ou de souscription d’actions TxCell dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s’informer des éventuelles restrictions locales et s’y conformer.

En particulier :

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d’offre d’achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de TxCell ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu’à la suite d’un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d’une exemption à cette obligation d’enregistrement. Les actions de TxCell n’ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act

*Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

de 1933, tel que modifié, et TxCell n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux États-Unis.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace économique européen (la « **Directive Prospectus** »). S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par TxCell d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres autre que la France. En conséquence, les actions TxCell ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet État membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par TxCell d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre.

Ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « **Financial Promotion Order** »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « **Personnes Habilitées** »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels TxCell est présente.

*Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*